

Sellal, dans un entretien à une revue égyptienne

«Le Maroc, pays frère avec lequel nous avons des divergences de vues»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3823 - Ven 18 - sam 19 mars 2016 - Prix : 10 DA

Aucune perte humaine ou matérielle

Tir de deux obus sur un site de Sonatrach à El-Ménea

Page 24

Autoroute Est-Ouest

Le péage opérationnel en 2017

Page 4

N'exagérons pas la menace Daech mais ne baissons pas la garde

Par Mohamed Habili

Existe-t-il une menace de pénétration appelée Daech, sur nos frontières avec la Libye plus particulièrement ? Oui, sans doute, mais elle n'est ni plus ni moins grande que celle à quoi se trouve confrontée la Tunisie, où d'ailleurs elle n'est plus une simple possibilité, mais quelque chose de bien réel, avec d'ores et déjà des faits et un bilan. La dernière tentative terroriste à partir de la Libye et ciblant la Tunisie a eu pour théâtre Ben Guerdane, où Daech a visé haut mais où il s'est fait repoussé sans grande difficulté par les forces de sécurité présentes sur les lieux. Si son but était de s'emparer de cette localité, pour en faire une sorte de wilaya, ou un émirat, comme l'a affirmé Tunis, à partir de laquelle il se déploierait plus avant à l'intérieur du pays, alors il aura montré qu'il n'a pas les moyens de sa politique. Bien entendu, on ne peut exclure qu'il ne recommence à un autre endroit de la frontière, d'autant qu'il est dans la nature de ce mouvement de ne pas retenir la leçon, de toujours revenir à la charge, et peut-être avec plus de forces que la première fois, mais il semble tout à fait exclu qu'il puisse jamais s'emparer d'une quelconque portion du territoire tunisien.

Suite en page 3

Le plan de lutte enfin mis en application

La violence en milieu scolaire prend de l'ampleur



Ph.D. R.

Le plan contre la violence en milieu scolaire est enfin mis en application. En effet, les ministères de l'Education nationale, de l'Intérieur, ainsi que de la Défense nationale, représentés par le Commandement général de la Gendarmerie nationale, ont signé, jeudi à Alger, une convention-cadre visant à lutter contre la violence en milieu scolaire.

Page 3

Palais des expositions

34 exposants au Salon de l'auto

Page 2



Tizi Ouzou/En qualité de bien culturel local

Proposition de classement de la maison de Matoub Lounès

Page 13

Sellal, dans un entretien à une revue égyptienne

«Le Maroc, pays frère avec lequel nous avons des divergences de vues»

■ Dans un entretien accordé à la revue hebdomadaire égyptienne «El Ahram El Arabi», le Premier ministre Abdelmalek Sellal est revenu sur plusieurs questions d'actualité nationale et internationale. Il a évoqué les relations entre l'Algérie et le Maroc, le dossier du Sahara occidental, rassuré sur la situation financière de son pays et abordé la conjoncture dans le monde arabe.

Par Louiza Ait Ramdane

Sur les relations algéro-marocaines, le Premier ministre a déclaré que le «Maroc est un pays voisin et frère avec lequel nous avons des divergences de vues autour de certaines questions», affirmant que «l'Algérie privilégie une approche globale pour soulever toutes les questions dans un climat de franchise et dans le cadre d'un dialogue direct». D'autant plus, a-t-il expliqué, qu'«il s'agit de sujets précis que notre pays est entièrement disposé à régler de manière sérieuse afin que les deux pays puissent se consacrer à la mission, plus noble, à savoir celle de parachever l'édifice maghrébin auquel nos peuples aspirent». Pour ce qui est de la fermeture des frontières entre les deux pays, le Premier ministre a précisé que cette mesure était intervenue suite à la décision unilatérale des autorités du royaume marocain d'imposer le visa d'entrée aux ressortissants algériens. Sur le dossier du Sahara occidental, Abdelmalek Sellal a réaffirmé le soutien de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et son engagement en faveur d'un règlement du conflit dans le cadre du processus onusien. «Fidèle à son histoire révolutionnaire, l'Algérie n'a jamais occulté sa solidarité avec le peuple sahraoui en lutte pour son droit à l'autodétermination ni sa



reconnaissance de la République sahraouie comme l'ont fait plus de 70 Etats dans le monde et plusieurs organisations internationales, l'Union africaine à leur tête», a soutenu Sellal. Il a réaffirmé «le soutien de l'Algérie et son engagement en faveur du processus onusien visant la recherche d'une solution définitive et juste de ce conflit, qui permette aux peuples de la région de concentrer leurs efforts sur le développement socio-économique».

Concernant la situation dans le monde arabe, le Premier ministre a affirmé que l'Algérie ne ménagera aucun effort pour soutenir toute démarche visant à

unifier les rangs arabes et à affermir la cohésion de la Nation arabe.

Concernant les conflits confessionnels et ethniques exploités par l'Occident pour embraser la région arabe, Sellal a précisé que «lorsque nous disons qu'en Algérie, l'Islam, l'arabité et l'amazighité sont les composantes de l'identité nationale, cela ne veut pas dire qu'au sein de notre société coexistent trois groupes ethniques car dans la personnalité de chaque Algérien l'on retrouve la foi du musulman, la sagesse du fils du désert, la bravoure de l'homme arabe et la fierté de l'amazigh».

Poursuivre les efforts de modernisation sans renoncer aux acquis sociaux

A une question sur les incidences de la crise pétrolière sur l'économie algérienne, le Premier ministre a fait savoir qu'il s'agissait d'une «crise sévère dont les causes sont plus stratégiques qu'économiques», soulignant qu'il est «difficile d'en prédire l'évolution sur les court et moyen terme».

«Pour faire face à cette crise, l'Algérie doit poursuivre la modernisation du pays sans toucher aux acquis sociaux. Il s'agit pour le pays d'éviter le recours

excessifs à ses réserves», a-t-il soutenu. «Le remboursement anticipé de la dette et la gestion rationalisée de nos finances nous ont permis de mieux appréhender la crise que beaucoup d'autres pays producteurs», a poursuivi M. Sellal.

La coopération algéro-égyptienne en deçà des attentes des deux pays

Concernant la coopération entre l'Algérie et l'Egypte, le Premier ministre a affirmé que le «vecteur essentiel des relations entre les deux pays reste la volonté politique des présidents Abdelaziz Bouteflika et Abdelفتاح Sissi de les promouvoir et de leur ouvrir de plus larges perspectives». M. Sellal a indiqué qu'en dépit d'un «volume important, les échanges économiques entre les deux pays restent en deçà de nos aspirations, notamment au regard des opportunités de complémentarité qu'offrent les énormes potentialités des nos pays dans divers domaines».

Il a insisté sur la nécessité de dégager les meilleurs moyens d'élargir la base de coopération à tous les secteurs de la vie économique et financière de manière à construire un partenariat efficient et une véritable complémentarité économique.

L. A. R./APS

Palais des expositions

34 exposants au Salon de l'auto

Le 19^e Salon international de l'automobile d'Alger s'est ouvert jeudi, au Palais des expositions (Pins maritimes), avec la participation de 34 exposants dont quinze concessionnaires. Organisé par la Société algérienne des foires et exportations (Safex) et l'Association des concessionnaires automobiles (AC2A), cet événement s'étalera jusqu'au 26 mars courant. Une superficie de 20 000 m² a été réservée à cette manifestation qui réunit des représentants de marques automobiles, des banques et des compagnies d'assurances, ainsi que la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et la Gendarmerie nationale dont la présence est axée autour de la sécurité routière. La particularité de cette édition est qu'elle coïncide avec l'instauration des licences d'importation des véhicules dans le but de mettre fin à l'emballage des importations et assainir le marché de l'automobile qui s'était caractérisé par de profonds dysfonctionnements et des

pratiques illégales durant les années précédentes. Le contingent global des importations des véhicules a été fixé à 152 000 unités en 2016, rappelle-t-on. A ce propos, plusieurs concessionnaires approchés par l'APS lors de ce salon se sont dits impatients de connaître les quotas attribués à chacun d'eux. «Nous aimerions que les choses se fassent rapidement pour que nous puissions travailler dans de bonnes conditions», souligne le concessionnaire d'une marque asiatique. Bon nombre d'entre eux considèrent comme positives les facilités assurées par l'Etat pour leur permettre l'ouverture d'usines de montage, particulièrement pour la question du foncier. «Nous avons l'impression que des efforts sont déployés pour permettre aux concessionnaires de réaliser des unités de montage dans de bonnes conditions», avance un concessionnaire. A rappeler qu'un cahier des charges régissant les activités liées à l'industrie automobile est en cours de finalisation par le

ministère de l'Industrie et des Mines. Les principales conditions à remplir par les constructeurs portent, entre autres, sur l'obligation de procéder au montage en Algérie et de fabriquer localement un taux de pièces de rechange qui devrait, à terme, atteindre 40% d'intégration des véhicules ainsi assemblés localement, a indiqué récemment ce ministère. Le constructeur étranger devrait aussi s'engager à prendre des participations dans la société mixte à constituer à hauteur de 49% au maximum, contre une part majoritaire de 51% de ses partenaires algériens qui serait détenue par les associés publics et/ou privés algériens. L'organisation et la réglementation de l'activité de l'industrie automobile serviront non seulement les intérêts des entreprises étrangères partenaires mais aussi l'intérêt de l'Algérie qui ambitionne de relancer l'industrie mécanique, avait tenu à préciser le ministère de l'Industrie. En 2015, la facture des importations algériennes de



véhicules s'est chiffrée à 3,14 milliards de dollars en 2015, contre 5,7 milliards de dollars en 2014, soit une baisse de près de 45%. Le nombre des véhicules impor-

tés a également connu une importante baisse en s'établissant à 265 523 unités en 2015 contre 417 913 unités en 2014 (-36,5%).

Ilham Ch.

Le plan de lutte enfin mis en application

La violence en milieu scolaire prend de l'ampleur

■ Le plan contre la violence en milieu scolaire est enfin mis en application. En effet, les ministères de l'Education nationale, de l'Intérieur, ainsi que de la Défense nationale, représentés par le Commandement général de la Gendarmerie nationale, ont signé jeudi à Alger, une convention-cadre visant à lutter contre la violence en milieu scolaire.

Par Meriem Benchaouia

Face à l'ampleur que prend le phénomène de la violence en milieu scolaire, la nécessité de revoir le mode de gouvernance de l'école et de trouver des solutions urgentes pour faire face à ce mal est fondamentale. Dans ce sens, la lutte contre ce fléau qui gangrène nos établissements scolaires figure parmi les priorités du ministère. Pour compléter les mesures et dispositifs de prévention qu'elle met en œuvre, l'Éducation nationale renforce ses politiques partenariales. Dans cette optique, le plan contre la violence en milieu scolaire est enfin mis en application. En effet, les ministères de l'Éducation nationale, de l'Intérieur, ainsi que de la Défense nationale, représentés par le Commandement général de la Gendarmerie nationale, ont signé, jeudi à Alger, une convention-cadre visant à lutter contre la violence en milieu scolaire. Le document a été signé par la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, le commandant de la Gendarmerie nationale le général-major, Menad Nouba, et le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel. M. Bedoui a appelé, dans une allocution, à «sécuriser et à assainir le système éducatif», estimant que «les tentatives visant à le désigner comme un espace non sécurisé ont pour but de déstabiliser l'Etat». Il a ajouté que cette convention tend à «instaurer la quiétude dans le milieu scolaire pour assurer les conditions favorables à une bonne scolarité et inculquer les bonnes valeurs morales permettant de former l'élève d'aujourd'hui en tant que pilier de l'avenir du pays dans tous les domaines». Dans une conférence de presse animée conjointement avec la ministre de l'Éducation, M. Bedoui a assuré que l'école «est la ligne rouge à ne pas franchir», soulignant que le gouvernement «est déterminé à lutter contre toutes les formes de violence à travers l'adoption de nouvelles mesures à même de réduire la dangerosité de ce phénomène». M. Benghebrit a affirmé, de son côté, que la lutte contre la violence en milieu scolaire passe par la «prévention et la sensibilisation en privilégiant le dialogue et la médiation, en redoublant de vigilance, et en bannissant l'impunité par l'application de la loi». Elle a indiqué, à cette occasion, qu'elle travaillera avec les parties signataires pour «faire de l'école un espace pro-



tecteur et protégé» réaffirmant son souci de prendre en charge ce phénomène d'une «manière globale et permanente et non de façon partielle et conjoncturelle». M. Benghebrit a appelé les acteurs du système éducatif à «développer le civisme chez les élèves, à leur inculquer l'amour de la patrie et la fierté de l'identité algérienne, et à promouvoir les valeurs en rapport avec les constantes nationales». Dans ce contexte, la ministre de l'Éducation nationale a indiqué qu'une cellule de suivi et de traitement des données relatives au phénomène de la violence a été mise en place au niveau de l'Observatoire national de l'éducation et de la formation. Le général-major, Menad Nouba a, pour sa part, indiqué que la convention «constitue un outil pour le renforcement de la coordination et de la collaboration entre les ministères de l'Éducation, de la Défense et de l'Intérieur conformément aux directives contenues dans le programme du gouvernement». Le commandant de la Gendarmerie nationale a, quant à lui, souligné l'importance de la convention en raison, a-t-il dit, de la «recrudescence du phénomène de la violence en milieu scolaire» réaffirmant l'engagement de la Gendarmerie nationale à apporter «l'aide nécessaire aux responsables des établissements scolaires lors de l'accomplissement de leurs missions». De son côté, le général-major, Abdelghani Hamel, a rappelé le plan sécuritaire mis en place par

la Sûreté nationale pour protéger les établissements scolaires ainsi que les enfants scolarisés contre «tous les dangers (agressions physiques et psychologiques) et assurer le bon fonctionnement du système éducatif et le bon déroulement des examens officiels». Il a également rappelé les campagnes de sensibilisation organisées par la Sûreté nationale pour sensibiliser le milieu scolaire à la préservation de l'environnement et au rejet de toutes formes de violence.

Concours en avril pour le recrutement de plus de 28 000 enseignants

Par ailleurs, Nouria Benghebrit, a annoncé l'organisation d'un concours en avril prochain pour le recrutement de plus de 28 000 enseignants pour les trois paliers. «Un concours pour le recrutement de 28 084 enseignants se déroulera le 22 ou 23 avril prochain et concernera les trois paliers de l'Éducation nationale, à savoir les cycles primaire, moyen et secondaire», a-t-elle précisé. Elle a indiqué que les diplômes exigés, les spécialités et le programme du concours seront publiés le 22 mars en cours sur le site du ministère (www.education.gov.dz). Les inscriptions pour ce concours se feront à partir du 28 mars prochain sur le site (www.onec.dz) de l'Office national des examens et concours (ONEC), a-t-elle

ajouté. «Après les inscriptions, des rendez-vous seront fixés aux candidats pour le dépôt des dossiers», a-t-elle conclu.

M. B.

La révision des programmes scolaires confiée à une commission interministérielle

DE SON CÔTÉ, le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa, a indiqué jeudi à Alger que la révision des programmes scolaires était confiée à une commission interministérielle avec la participation de son département. Dans une déclaration en marge d'une journée d'étude à Dar El-Imam à l'occasion de la célébration de la fête de la Victoire, M. Aïssa a précisé que son département veillait, à travers cette commission, à ce que les modifications apportées aux programmes ne portent pas atteinte à l'Islam. Le ministre a réfuté toute intention de retirer des versets coraniques ou des hadiths des programmes scolaires des différents cycles d'enseignement, et démenti la rumeur selon laquelle une disposition dans l'amendement du Code de la famille supprimerait l'obligation de présence du tuteur pour la conclusion du contrat de mariage.

R.N.

LA QUESTION DU JOUR

N'exagérons pas la menace Daech mais ne baissons pas la garde

suite de la page Une

O r ce qu'il ne peut faire le long de la frontière tunisienne, il n'y a aucune raison de penser qu'il puisse en être capable de notre côté. Que ce soit en Algérie, en Tunisie, ou au Maroc, Daech peut commettre des attentats, mais pas s'emparer d'un territoire, pour y imposer son ordre, et d'où il serait ensuite difficile de le déloger, ce qu'il a pu faire en Syrie, en Irak, et depuis quelques mois en Libye. En partie cela tient à ce que dans ces trois pays, il existe des Etats et des armées capables de lui barrer la route. Aucun de ces trois pays n'est en crise. Mais plus fondamentalement, aucun d'eux ne présente les conditions politiques favorisant sa naissance puis son implantation. A vrai dire, ces conditions ne sont pas non plus réunies en Libye, pas toutes en tout cas. En Libye, il ne se mène pas une guerre par procuration comme en Syrie, en Irak, mais aussi, encore que peut-être à un degré moindre, au Yémen, et comme il peut s'en produire désormais à tout moment au Liban. Même la guerre civile n'y revêt pas une forme déclarée. En principe d'ailleurs, il n'en existe aucune, puisque les deux principaux camps en présence sont engagés d'un commun accord dans un processus de paix sous le patronage de l'ONU. Que ce processus soit ou non sur de bons rails est une autre affaire. Il n'y a pas non plus de guerre avec Daech, puisqu'il n'y a pas encore de pouvoir central en mesure d'en assumer une contre lui. Bref, Daech en Libye, tout en étant quelque chose de réel, ne repose pas sur un terrain bien solide. Daech en effet suppose non seulement une guerre civile, mais une guerre par procuration, conditionnée elle-même par une division du pays sur une ligne confessionnelle. Ce sont toutes ces choses qui font sa différence d'avec Al-Qaïda, et qui sont absentes dans le Maghreb. L'exception libyenne à cet égard, loin de contredire cette conclusion, la conforte au contraire, puisqu'elle met en évidence ce qui justement s'inscrit en faux contre sa greffe dans cette partie du monde. Même en Libye, où pourtant il est déjà apparu, il n'a pas grand avenir. Cela dit, ni en Irak ni en Syrie, son berceau, il n'a grand avenir, non plus. Son espérance de vie s'y mesure en mois, pas en années, alors même qu'il en faut bien plus pour que la guerre par procuration se vide.

M. H.

Formation à Akbou «L'éducation à l'entrepreneuriat culturel» thème retenu

LE RÉSEAU algérien de la Fondation Anna Lindh euro-méditerranéenne de dialogue entre les cultures, représenté par son chef de file, l'Association Etoile culturelle d'Akbou (ECA), en collaboration avec l'organisation In place of war (IPOW) de l'université de Manchester dans le Royaume-Uni, a organisé, du 9 au 16 mars à l'hôtel Majestic d'Akbou, une formation sur l'entrepreneuriat créatif dans le domaine culturel. Cette formation qui est attestée par l'université de Manchester consiste à former 10 jeunes artistes, concepteurs d'événements artistiques, culturels et animateurs du mouvement associatif issus de différentes régions du pays (Biskra, Annaba, Béjaïa, Alger, Sétif...). Il s'agit de les aider à pouvoir entreprendre et concrétiser des projets créatifs qui auront un impact économique, social et culturel sur la société. «Ces jeunes sont encadrés par deux formateurs qui ont reçu la même formation à Alexandrie, en Egypte, le mois dernier», précise-t-on. Il s'agit de Salim Aïli, animateur de jeunes, formateur et vice-président de l'association (ECA), avec Fouzia Barsouli, formatrice et enseignante à l'université de Batna. «Cette formation inédite en Algérie, conçue en partenariat avec l'ensemble des réseaux de la Fondation Anna Lindh de la région MENA (Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Jordanie, et le Liban), est initiée pour renforcer les capacités des promoteurs de l'art par des programmes entrepreneuriaux innovants et créateurs d'alternatives», selon Mouloud Salhi, président de l'Association Etoile culturelle d'Akbou et chef de file du réseau algérien de la Fondation Anna Lindh euro-méditerranéenne de dialogue entre les cultures – Algérie. Et d'ajouter : «Elle a été aussi conçue de manière à développer l'esprit critique, à générer des idées créatives et à mettre en place une méthodologie pour assiémer l'ensemble des outils d'entrepreneuriat». Lors de cette formation, plusieurs unités thématiques ont été soigneusement élaborées, liées aux fondamentaux de l'industrie créative, aux outils et challenges de l'entrepreneuriat, aux modèles alternatifs à l'organisation de festivals, d'événements et de conférences, aux réseaux et travail collaboratif ainsi qu'aux médias sociaux et digitaux. A la fin, les jeunes formés ont engrangé un important background de compétence qui leur permettra d'entreprendre des projets innovants, générateurs de richesse et d'emploi. «Cet espace de facilitation a permis à ces promoteurs culturels d'exprimer leurs potentiels, de libérer leurs énergies artistiques et de s'approprier une vision nouvelle pour une concrétisation optimum de leurs projets dans la durabilité», souligne-t-on. Il faut noter que IPOW soutient les artistes et les communautés créatives vivant dans les zones de conflits afin de construire un réseau solide, créer un changement social grâce à la créativité et démontrer l'importance de l'art dans l'espace public, dans la vie sociale et le débat dans la société. Cinq domaines principaux sont à relever : les réseaux numériques, la recherche universitaire, l'entrepreneuriat créatif, des espaces de création et de production artistique. **Hocine Cherfa**

Autoroute Est-Ouest

Le péage opérationnel en 2017

■ Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a annoncé, jeudi, lors de son passage à Tlemcen, que les gares de péage sur l'autoroute Est-Ouest seront opérationnelles en 2017.

Par Yacine Djadel

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de l'autoroute Est-Ouest, insistant sur la nécessité d'une coordination dans la réalisation des gares de péage tout le long de cet axe routier et ce, afin de les exploiter simultanément en 2017. Il a prévenu, à ce propos, que «tout retard induirait des dysfonctionnements dans l'exploitation de ces infrastructures prévue à partir de 2017». Le ministre a également évoqué les efforts déployés par son département ministériel pour aplanir et régler tous les problèmes rencontrés, à l'exemple de ceux liés à l'expropriation, au transfert des différents réseaux. «Aujourd'hui, nous pouvons accélérer la cadence des travaux en renforçant les moyens de réalisation et en portant, sur le tronçon Ouest de l'autoroute, le nombre des intervenants de 4 000 à 6 000 travailleurs pour achever dans les délais les travaux et équiper ainsi ces installations en moyens modernes», a-t-il souligné. Par ailleurs, en évoquant la tarification qui sera appliquée, Abdelkader Ouali a assuré sur ce point que celle-ci sera «raisonnable, prendra en considération des facteurs socio-économiques et sera aussi calculée en fonction de la nature du véhicule, de son volume ainsi que des coûts des



services assurés aux usagers de l'autoroute». Il a ajouté, toujours sur le péage des gares, que cette opération se fera sur la base d'une étude approfondie qu'entreprendront l'Agence nationale des autoroutes (ANA) et l'Algérienne de gestion des autoroutes (AGA), en coordination avec un bureau international spécialisé. Des

informations ont été présentées au ministre sur les projets prévus sur la partie Ouest de l'autoroute s'étendant sur 330 km et traversant les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Mascara et Relizane. Après s'être informé de l'état des lieux, Abdelkader Ouali n'a pas manqué de rappeler l'urgence d'accélérer la cadence des tra-

vau et rattraper le retard. Ce tronçon comptera 15 gares de péage, 6 gares d'accès sur échangeurs, 16 aires de repos et 11 aires de services. A cet effet, le ministre a insisté sur le contrôle des chantiers en cours de réalisation, appelant les cadres de l'Agence de gestion de l'autoroute Est-Ouest à montrer plus de rigueur

en assurant, justement sur site, le contrôle par objectif grâce à une présence permanente. On espère donc que les récentes déclarations du ministre des Travaux publics concernant la délivrance en 2017 des gares de péages de l'autoroute Est-Ouest puissent avoir un impact majeur sur la réalisation de ces projets à temps et surtout de voir les tarifs de celles-ci abordables comme il l'a indiqué. Pour rappel, ce qui inquiète le plus les usagers de l'autoroute Est-Ouest n'est pas tant l'absence d'infrastructures indispensables pour le bon déroulement de leur trajet, que le fait de craindre que les prestations de services soient hors de prix. **Y. D.**

Logment LPP

Opération de remise des décisions de pré-affectation

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a lancé jeudi l'opération de remise des décisions de pré-affectation aux souscripteurs au programme du logement promotionnel public (LPP). A cette occasion, l'ENPI a organisé une cérémonie symbolique à la salle des conférences du stade du 5-Juillet (Alger) en présence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, et des cadres du secteur au cours de laquelle des décisions de pré-affectation ont été remises à plus de 200 souscripteurs des wilayas d'Alger et de Tipasa. L'opération se poursuivra à partir de dimanche prochain au niveau de la direction d'Oued Fayet (Alger) et des directions régionales de l'entreprise des différentes wilayas, à savoir Tipasa, Oran et El Bayadh. L'ENPI avait lancé mardi la convocation des souscripteurs au programme de logement promotionnel public (LPP) par le biais d'Internet pour la remise des décisions de pré-affectation. Intervenant à cette occasion, M. Tebboune a révélé que la

remise des clés pour certains sites comme celui de Tipasa se fera avant le mois de ramadhan. Le lancement de l'opération de remise des décisions de pré-affectation est le fruit d'un processus lancé par l'Etat pour prendre en charge la classe moyenne. Selon le ministre, depuis le lancement de cette formule, plusieurs tentatives ont visé ces efforts de la part de certains promoteurs immobiliers privés et de certaines parties qui ont organisé des sit-in et des mouvements de protestation liés à des enjeux politiques. «Ces manipulations orchestrées par des parties qui voulaient semer le désespoir ont été confrontées à une forte prise de conscience des souscripteurs», a-t-il dit. M. Tebboune a rappelé, par ailleurs, que le programme LPP, destiné aux citoyens dont le salaire varie entre 106 000 DA et 216 000 DA, n'est pas régi par les dispositions de la loi de promotion immobilière car il s'agit d'un programme public d'intérêt général et non lucratif. Il a ajouté que tous les projets inscrits dans le cadre des programmes LPP et de location-

vente seront réalisés comme prévu et que les obstacles entravant ces projets sont examinés de manière permanente. Le ministre a rappelé, dans le même contexte, qu'une réunion interministérielle, présidée par le Premier ministre, avait été tenue il y a trois jours, au cours de laquelle plusieurs questions avaient été évoquées, dont le foncier immobilier. Concernant le retard accusé dans le choix des sites relatifs au programme location-vente 2013, prévu la mi-mars, M. Tebboune a indiqué que des aspects organisationnels étaient à l'origine de ce retard, ajoutant que la tutelle œuvre à assurer un plus grand nombre de chantiers parmi les choix. L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), compte lancer incessamment cette opération qui concernera, dans un première étape, dix wilayas où il n'y a pas de souscripteurs pour les programmes 2001 et 2002. L'opération devrait englober ultérieurement les grandes villes, notamment Alger, Oran et Annaba et par la suite le reste des wilayas du pays. **(APS)**

Selon une étude américaine

La production algérienne du gaz connaîtra un essor à partir de 2018

■ L'Algérie devrait enregistrer à partir de 2018 une hausse de sa production gazière, après des années de stagnation, grâce à l'entrée en production de plusieurs champs gaziers au sud-ouest du pays, prévoit l'Agence américaine d'information en énergie (EIA).

Par Ihsane D.

Dans son rapport d'analyse sur le secteur énergétique algérien, cette agence relevant du Département américain de l'Energie, anticipe une augmentation de l'offre en gaz algérien d'un trillion de pieds cube (Tcf) ou plus à partir de 2018. Selon l'EIA, la production du gaz avait progressé à 6,6 Tcf en 2014, en hausse de 4% par rapport à 2013. La progression a été enregistrée après une série de baisses qui ont suivi le pic de 7,1 Tcf atteint en 2008 et reflète aussi le retour à la production des trains du complexe de Tiguentourine d'In Amenas. L'EIA souligne dans son rapport de 16 pages que les projets gaziers du sud-ouest du pays qui inclut, entre autres, ceux de Reggane nord et Timimoun sont d'une importance capitale du fait qu'ils vont aider l'Algérie à honorer ses engagements d'exporta-



tion à l'international et à satisfaire une demande locale sans cesse croissante. Le potentiel gazier de l'Algérie reste important en dépit du recul de la production dû au report de quelques projets, relève cependant cette agence chargée de fournir des données et des prévisions mondiales à l'Administration américaine dans le domaine de l'énergie. Avec 159 Tcf de réserves, dont 85 Tcf situés dans le méga champ de

Hassi R'mel, l'Algérie détient la 11^e place mondiale en termes des réserves de gaz naturel conventionnel, et occupe aussi la 3^e place mondiale en termes des réserves du gaz de schiste techniquement récupérables qui avoisinent les 707 Tcf. Ses réserves prouvées en pétrole conventionnel s'élèvent à 12,2 milliards de barils, dont 3,9 milliards de barils situés dans le champ pétrolier de Hassi Messaoud.

Le schiste US fait baisser les exportations algériennes vers les USA

Côté exportation, 76% des ventes de pétrole brut algérien sont destinées au continent européen, 17% au marché américain et 7% à l'Asie, précise ce rapport qui fait état d'une baisse substantielle des exportations algériennes de pétrole brut vers les Etats-Unis. Les Etats-Unis représentaient, pendant une décennie, un grand marché pour l'Algérie. Mais depuis 2013, ses exportations se sont réduites du fait de la hausse de la production du pétrole de schiste américain qui a fait perdre des débouchés importants à plusieurs pays. En 2015, les Etats-Unis ont importé 31 000 barils/jour de pétrole de l'Algérie, un niveau d'achat largement inférieur aux 443 000 barils/jour atteint en 2008, note l'EIA. L'Agence explique que la hausse de la production du light Sweet Crude oil, un brut similaire au pétrole algérien, dans les gisements de schiste de Bakken et de Eagle Ford shale a largement contribué à réduire les importations américaines de l'Algérie. En revanche, les exportations de l'Algérie en produits raffinés vers le marché américain sont restées à un niveau appréciable en s'établissant à 108 000 barils/jour de janvier à novembre 2015. Le rapport est revenu, par ailleurs, sur l'amendement en 2013 de la loi régissant le secteur des hydrocarbures et les différentes incitations introduites dans cette loi pour attirer l'investissement étranger et améliorer l'explora-

tion et l'exploitation des hydrocarbures en Algérie. I. D./APS

Commerce Le modèle des bons de transactions commerciales fixé au JO

LE MODÈLE des bons de transactions commerciales et les catégories d'agents économiques tenus de les utiliser ont été fixés par un décret exécutif publié au «Journal officiel» n°10. Ce document tenant lieu de facture dénommé «bon de transaction commerciale» concerne les opérateurs intervenant dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture ainsi que celui de l'artisanat et des métiers. Les dispositions du décret prennent effet trois mois à compter de sa date de publication au «Journal officiel». Les agents économiques opérant dans l'agriculture, la pêche et l'aquaculture ainsi que dans l'artisanat sont tenus de délivrer le bon de transaction commerciale ou la facture. Selon le texte, le bon de transaction commerciale a pour but de garantir fidèlement la transparence des transactions, connaître les quantités vendues et les prix pratiqués, des produits et articles considérés et maîtriser les circuits de commercialisation allant de la production jusqu'à la distribution au consommateur. Le document doit aussi être revêtu de la signature et du cachet du vendeur ainsi que la signature de l'acheteur. Les mentions obligatoires devant figurer dans le bon de transaction commerciale sont, notamment la désignation, le prix unitaire/DA, la quantité, le montant par produit ou article/DA, le montant total/DA et les sommes perçues au titre de la consignation de l'emballage récupérable, ainsi que les frais avancés pour le compte d'un tiers, s'il y a lieu. Ce bon de transaction commerciale doit être présenté par l'agent économique, qu'il soit vendeur ou acheteur, à la première réquisition des fonctionnaires habilités par la législation en vigueur, ou dans un délai fixé par l'administration concernée. «Lorsque l'agent économique transporte pour son propre compte sa marchandise vers un lieu de stockage qui n'est pas destinée à la commercialisation, il doit justifier de sa qualité professionnelle à l'occasion d'un contrôle des services habilités, qui doivent communiquer aux agents de contrôle concernés l'adresse du lieu de stockage», souligne le texte.

Hafid M.

Automobile

La limitation des importations pousse les concessionnaires vers le montage

La limitation des importations de véhicules a donné un coup d'accélérateur aux efforts des concessionnaires pour l'ouverture d'usine de montage, s'accordent à dire des représentants de concessionnaires automobiles rencontrés au 19^e Salon international de l'automobile d'Alger. Même si l'obligation de lancement d'activités industrielles ou semi-industrielles à l'horizon 2017 a été consacrée dans la loi de finances 2014, très peu d'empressement a été constaté dans ce sens chez les concessionnaires automobiles. Mais, dès l'annonce de la mise en place d'une politique de contingents de véhicules à importer à partir de l'année 2016, les choses ont changé, assurent des responsables rencontrés au Salon ouvert jeudi au Palais des expositions. Pour l'année 2016, les concessionnaires automobiles ne pourront importer plus de 152 000 véhicules. Chacun d'entre eux aura le droit d'introduire en Algérie un quota en fonction de ce que représentait en pourcentage de la part qu'il avait l'habitude d'importer par rapport aux importations globales annuelles des véhicules. «Le fait d'imposer des quotas a fait

craindre aux concessionnaires automobiles de voir leurs entrées se réduire. L'activité industrielle est désormais perçue comme une solution de rechange pour gagner davantage d'argent. Des concessionnaires qui se préparaient sans empressement à l'activité industrielle ont augmenté leur cadence dernière», a relevé un responsable d'un constructeur asiatique. «Pour un concessionnaire, passer à une activité industrielle ou semi-industrielle en seulement trois ans est un peu difficile. Mais il faut voir le côté positif: si les autorités n'avaient pas bouculé les concessionnaires automobiles, ils ne seraient jamais allés vers le montage», affirme le responsable Marketing chez une autre marque asiatique. Le chargé de communication d'un constructeur coréen estime lui aussi que la nouvelle politique adoptée par le gouvernement a eu «un effet important sur la perception que se font les concessionnaires du marché de l'automobile», mais considère que les délais impartis sont quelque peu réduits. «Nous aurions aimé que les choses se fassent moins vite pour permettre aux professionnels de passer

sereinement à l'activité industrielle», a-t-il ajouté. Pour sa part, le directeur général des moyens généraux auprès du concessionnaire d'une marque chinoise estime que les professionnels ont besoin d'un peu plus de temps pour se préparer, annonçant, au passage, l'ouverture «dans quelques mois» d'une usine de montage à Relizane. Des professionnels du secteur rencontrés au Salon (17-26 mars) ont été unanimes pour dire que dans les années à venir, «la véritable bataille dans le secteur de l'automobile, se livrera entre les usines de montage». En 2015, la facture des importations algériennes de véhicules s'est chiffrée à 3,14 milliards de dollars contre 5,7 milliards de dollars en 2014, soit une baisse de près de 45%. Le nombre de véhicules importés a également connu une importante baisse en s'établissant à 265 523 unités en 2015 contre 417 913 unités en 2014 (-36,5%). A rappeler qu'un cahier des charges régissant les activités liées à l'industrie automobile est en cours de finalisation par le ministère de l'Industrie et des Mines.

Slim O.

Oran

101 projets d'hôtellerie en cours de réalisation

QUELQUE 101 projets d'hôtellerie – hôtels, complexes et autres – sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, a annoncé dans la soirée de jeudi le wali, Abdelghani Zaalane. Après la réalisation de ces projets, la wilaya disposera, d'ici à 2019, d'une capacité d'accueil de 40 000 lits contre 15 000 actuellement, a souligné le même responsable, en marge de l'inauguration de l'hôtel appartements-Les Jasmins, situé à l'Est de la ville. «Ces capacités d'accueil sont nécessaires pour notre wilaya qui connaît une demande croissante en matière d'hébergement hôtelier, notamment en termes de tourisme balnéaire et d'affaires», a ajouté le wali qui a rappelé que ces nouvelles capacités nous permettront d'abriter dans des conditions idéales les différents événements nationaux et internationaux, dont les Jeux méditerranéens de 2021. Les projets en cours de réalisation comprennent plusieurs types d'infrastructures comme des complexes balnéaires, des hôtels urbains, les complexes thermaux et des hôtels SPA. Concernant ce nouveau concept d'hôtel-appartements, le wali d'Oran a salué cette initiative visant à encourager le développement du tourisme d'affaires à Oran. L'hôtel-appartement «Les Jasmins» est la première infrastructure de ce genre en exploitation à l'échelle nationale, selon Affane Mohamed, un des deux propriétaires de ce nouvel édifice touristique. Plusieurs personnalités économiques, culturelles et sportives dont le président du Comité olympique algérien, Mustapha Berraf, ont pris part à la cérémonie d'inauguration de cet hôtel.

Kaci H.

Insertion scolaire et sociale

Appel à davantage d'efforts en faveur des enfants trisomiques

■ Les participants à une rencontre consacrée aux enfants atteints de trisomie 21 ont appelé, jeudi à Tiaret, à fournir plus d'efforts pour l'insertion scolaire et sociale de cette catégorie.

Par Salem K.

La présidente de l'association de wilaya des enfants trisomiques, Leila Mokhtari, a indiqué à l'ouverture de cette rencontre, que 24 enfants trisomiques en âge de scolarité sur 47 structurés dans l'association sont privés d'enseignement en raison de l'indisponibilité d'une classe spéciale à l'école primaire du centre-ville de Tiaret.

L'ouverture d'une classe pour enfants trisomiques, en collaboration avec la direction de l'éducation de la wilaya et la direction de l'action sociale, «pourra

déterminer les capacités de chaque enfant à suivre des études avec les enfants ordinaires», a-t-elle souligné.

Par ailleurs, M^{me} Mokhtari a appelé les parties concernées à recenser les enfants autistes et trisomiques, pour déterminer les moyens susceptibles de permettre de traiter chaque genre de handicap.

Le secrétaire général de la wilaya, Ahmed Belhaddad, s'est, pour sa part, engagé à fournir davantage d'efforts pour prendre en charge les préoccupations des familles des enfants trisomiques à travers des aides financières pour leur permettre un



Ph. > D. R.

suivi psychopédagogique.

Organisée par l'association de wilaya des enfants trisomiques à l'occasion de leur journée mondiale, célébrée le 21 mars, cette rencontre a vu la présence des autorités locales et de

sympathisants avec cette catégorie. La direction de l'action sociale a ouvert cette année huit classes pour la scolarisation des enfants autistes permettant d'insérer 28 enfants en milieu pédagogique à Tiaret, Dahmouni et

Aide à l'insertion professionnelle

Début depuis janvier de l'assainissement des listes des bénéficiaires

L'opération d'assainissement des listes des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle a débuté en janvier 2016, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), Mohamed Tahar Chaâlal.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre sur le Programme d'appui au secteur de l'emploi (PASEA), M. Chaâlal a précisé que cette opération visait à réguler l'accès aux programmes d'insertion

professionnelle. Il a souligné que les différents programmes d'emploi mis en place par l'Etat, notamment ceux relatifs aux contrats d'emploi dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle au profit des demandeurs, «se poursuivent normalement et au même rythme».

Le même responsable a qualifié d'«infondées les allégations tendancieuses» faisant état de la suspension des contrats d'emploi dans le cadre de ce dispositif.

Evoquant le bilan de l'ANEM pour l'année 2015 dans le cadre de ce dispositif, M. Chaâlal a rappelé l'insertion de 95 084 jeunes demandeurs d'emploi dont 85% dans le secteur économique.

Lancé en 2008 dans le cadre de la politique nationale de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage, le PASEA est destiné aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

Maya B.

Observatoire national du service public

Un organe de lutte contre la bureaucratie

L'Observatoire national du service public (ONSP), dont l'installation officielle est prévue pour aujourd'hui, est un nouvel organe consultatif avec pour mission principale le développement de l'administration et la lutte contre la bureaucratie.

Le décret portant création de cet Observatoire avait été adopté fin décembre dernier par le Conseil des ministres et publié au «Journal officiel» n° 2 de janvier 2016.

Intervenant lors de ce Conseil des ministres, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait indiqué que cet Observatoire «permettra d'améliorer l'adhésion de la société aux mutations qui doivent être poursuivies par le service public» et avait demandé l'accélération de son entrée en activité. L'ONSP, dont le siège se situe à Alger, est notamment chargé de proposer les règles et mesures tendant à l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement du service public, en vue de leur adaptation aux évo-

lutions économiques, sociales et technologiques ainsi qu'aux besoins des usagers.

Il est également chargé de proposer des actions de synergie et de mise en réseau entre les départements ministériels, administrations et organismes publics en vue de promouvoir l'innovation et la performance en matière de prestations de service public.

En matière d'accès des citoyens au service public, cet organe est chargé d'étudier et de proposer toute mesure tendant, entre autres, à promouvoir et protéger les droits des usagers et l'équité dans l'accès au service public et de contribuer à la simplification et à l'allègement des formalités administratives.

Il élabore des rapports d'étape à l'attention du Premier ministre alors qu'un rapport annuel sur le service public est adressé au président de la République.

Présidé par le ministre de l'Intérieur, l'ONSP est composé de cinq personnalités parmi les

hauts cadres ayant exercé des fonctions supérieures au sein des institutions de l'Etat et de représentants de dix départements ministériels.

Il est aussi composé d'un représentant de la direction générale de la Fonction publique, du Conseil national économique et social et de l'Office national des statistiques ainsi que de deux présidents d'APW, d'APC et de deux représentants d'associations à vocation nationale et d'un représentant des médias.

Les membres de l'Observatoire sont désignés pour une durée de 3 années renouvelable, par arrêté du ministre chargé de l'Intérieur, sur proposition des institutions et organismes dont relève cet organe.

L'ONSP se réunit en session ordinaire 4 fois par an et peut se réunir en session extraordinaire à la demande de son président ou à la demande des deux tiers au moins de ses membres.

Said O.

Autour du Chef Clément Tomasella La cuisine française, star des réseaux sociaux en Algérie

C'est la personnalité française du moment parmi les plus suivies en Algérie sur le très célèbre réseau social Facebook. Âgé de seulement 24 ans, Chef Clément dépassait dernièrement les 100 000 abonnés sur sa page Facebook et près de 45% d'entre eux le suivent au quotidien depuis l'Algérie ; le nombre ne cesse de croître chaque semaine.

En Algérie, deuxième pays francophone du monde, la cuisine française n'a plus de frontière grâce à internet et gagne de plus en plus de terrain. Cette évolution est sans conteste liée au nombre croissant de recettes en vidéos partagées sur la plateforme Youtube. C'est ainsi que Chef Clément propose depuis plusieurs mois une chaîne Youtube où il offre aux internautes des tutoriels vidéos, sous-entendu recettes filmées, où chaque réalisation est détaillée geste par geste. Le projet de développer cette chaîne à l'international, et encore plus auprès de ses abonnés algériens, fait partie de ses objectifs. L'ensemble du contenu est accessible gratuitement en partenariat avec Youtube qui le finance en fonction du nombre de visionnages occasionnés.

Originaire du Périgord (Sud-Ouest), Clément Tomasella, alias Chef Clément, vit désormais à Aix-en-Provence, ville voisine de Marseille. Il enseigne la cuisine au domicile des particuliers et compte plus de 1 500 élèves. Il doit ce succès à des ateliers où bonne humeur et convivialité sont les maîtres-mots. Également conseiller et photographe culinaire, il collabore aux côtés de différentes marques et épiceries fines sur l'ensemble du territoire français. Il prépare actuellement son premier livre de pâtisserie et espère pouvoir faire un jour une parution en Algérie.

Si la cuisine française n'a plus rien à prouver, il semblerait que les internautes algériens soient aujourd'hui à la conquête d'une source d'informations culinaires gratuite à portée de clic avec un objectif, se divertir et pouvoir s'évader quelques instants.

R. S.

À l'ouest du pays

Baisse de 33% du nombre des affaires liées à la criminalité

■ Les wilayas de l'ouest du pays ont enregistré en 2015 une baisse du nombre des affaires liées à la criminalité de 33% par rapport à 2014, a-t-on appris jeudi à Tissemsilt de l'inspecteur régional ouest de police, le contrôleur de police Ouahrani Mohamed.

Par Dalil T.

Animant une conférence de presse en marge de la clôture des 63^{es} journées d'information sur les services de la Sûreté nationale, le responsable a souligné que cette baisse a été relevée à la faveur du plan suivi par les services de police et des canaux de communication à la disposition des citoyens, à l'instar du numéro vert (1548).

Par ailleurs, il a signalé une baisse du nombre d'accidents de la circulation de 53 en 2016 au niveau régional.

D'autre part, le responsable a souligné que la région ouest du pays compte 118 sièges de sûreté de daïra et recense quatre daïras dépourvues de ces structures que sont Bordj Emir Abdelkader, Ammari

(Tissemsilt) Meghila (Tiaret) et Ramka (Relizane).

Dans le domaine professionnel, la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) œuvre à développer les moyens de formation continue au profit de ses cadres, a encore indiqué le contrôleur de police Ouahrani Mohammed.

L'aspect professionnel ne peut être efficace sans une promotion sociale des policiers, a-t-il ajouté, soulignant que la DGSN œuvre à ouvrir des sièges de sûreté et des structures sociales et à prendre en charge ses éléments en matière d'habitat et de restauration. Les fonctionnaires de la police bénéficient de plusieurs programmes d'habitat à l'instar du logement social participatif, évolutif et rural, en plus du soutien aux souscripteurs de l'AADL, a-



t-il expliqué.

Mohammed Ouahrani, a présidé la clôture des 63^{es} journées d'information sur les services de la Sûreté nationale, représentant le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel.

La cérémonie de clôture a été marquée par la récompense des lauréats des activités culturelles et sportives organisées à cette occasion.

La manifestation d'information de quatre jours a drainé plus de 1 500 visiteurs, selon les

services de la sûreté de wilaya de Tissemsilt.

Des expositions sur les missions de la Sûreté nationale, les moyens scientifiques utilisés dans l'investigation et la lutte contre la criminalité ont été organisées, de même que des conférences sur l'histoire de la police algérienne, la lutte contre la criminalité, la prévention des accidents de la circulation et des concours ont été animés, outre une visite à l'école des sourds au chef-lieu de wilaya.

D. T./APS

Pénétrante reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest

«Maintenir la cadence des travaux»

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a instruit, jeudi à Oran, de maintenir la cadence des travaux de la pénétrante reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest.

«La cadence des travaux doit être maintenue et pourquoi pas l'améliorer», a déclaré le ministre au chantier de réalisation de cette liaison autoroutière reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest sur 26 kilomètres, dont la première tranche sur 8 kilomètres est en cours de réalisation en 2X3 voies.

«Nous avons l'ambition de réaliser ce projet d'importance dans les délais prévus, soit mai 2017», a souligné le ministre qui a

exhorté le chef de ce projet confié à un groupement d'entreprises algéro-turque à renforcer le chantier par trois équipes (3X8), notamment avec l'approche de l'été.

Ce projet a pour objectif la création d'emplois, a-t-il déclaré, insistant sur l'augmentation des effectifs, notamment en spécialistes, pour assurer convenablement le contrôle de la conduite des travaux sur tous les ouvrages.

Le projet, complexe sur le plan technique, a enregistré un taux d'avancement global des travaux de 38%, selon les explications fournies par les techniciens.

Un des points forts de ce projet, selon le planning des travaux, est la digue sur mer,

réalisée en 2x3 voies sur plus d'un kilomètre à taux d'avancement de 36%, a expliqué un gestionnaire de ce projet qui a fait observer que le taux des travaux de la «tranchée couverte» est appréciable (68%), alors que celui du tunnel est de 22%.

En ce qui concerne, le viaduc (1,5 kilomètre), le ministre a sommé l'entreprise ENGOA (Algérie) à confier le reste des travaux de ce projet à l'entreprise turque «Myakyd», en tant que partenaire pour activer les travaux. «Je ne peux pas mettre en péril un tel projet (viaduc)», a souligné le ministre, invitant l'entreprise turque à se préparer et à doter le partenaire algérien en équipements spécifiques.

Salim Y.

Programme AADL 2013

Régularisation de la situation de 8 sites à Tipasa

Huit sites affectés à la réalisation de logements inscrits au titre du programme AADL 2013, dans la wilaya de Tipasa, ont fait l'objet de la régularisation de leur situation, a-t-on appris du directeur du logement de la wilaya.

La régularisation, dernièrement, de la situation de ce foncier permettra le lancement de la réalisation de 1 650 logements AADL, «portant ainsi le taux de concrétisation de ce programme à 50% à Tipasa», a indiqué à l'APS Mohamed Merdjani, soulignant l'agrément, par la commission ministérielle mixte, réunie dernièrement sous la présidence du Premier ministre, du changement du caractère agricole de huit sites

de la wilaya en foncier constructible, et ce, dans l'attente de la régularisation de la situation de 18 autres sites, durant une prochaine réunion de cette commission.

Selon M. Medjani, la direction régionale AADL de l'ouest d'Alger, dont le siège est sis à Tipasa, «travaille, actuellement, d'arrache-pied en vue du lancement de la réalisation de ces 1 650 unités AADL, au niveau des huit sites repartis sur Tipasa, Ain Taghourait, Merad, Nadhor, Daouda, Bourkika, Hadjout, et Damous». S'exprimant sur le retard accusé dans le lancement de ce programme AADL 2013 à Tipasa, qui a vu le lancement d'un seul lot de 660 unités à Chaâbia, le responsable l'a

imputé à la «rareté du foncier», conjuguée à une «mauvaise sélection des sites».

En 2013, Tipasa a bénéficié d'une première tranche de 5 000 logements AADL, destinés à être implantés sur 27 sites de la région, alors que la wilaya compte 10 000 souscripteurs au programme AADL. Une deuxième tranche de 5 000 unités AADL est en attente d'agrément par le gouvernement au profit de la wilaya. D'autre part, Merdjani a exprimé sa satisfaction quant au parachèvement du dossier AADL 2001 et 2002 à Tipasa, ayant vu la distribution, à ce jour, de 138 décisions de pré-affectation à des souscripteurs de ces programmes, estimés au nombre de 1 351. Il a,

également, signalé l'agrément, par la commission ministérielle mixte concernée, du changement de vocation de foncier agricole en foncier constructible, au profit de plus de 840 unités de logements, en majorité de type social locatif, dont le lancement de la réalisation est «pour bientôt».

L'affectation de ces nouveaux lots de logements au profit de la wilaya vise à «rattraper le grand retard accusé par le secteur local de l'habitat, ayant enregistré un retard dans le lancement des chantiers de pas moins de 19 000 unités de différents types, inscrites au titre des deux précédents quinquennaux», a relevé le responsable.

Hani Y.

Aïn Defla 13 700 logements sociaux locatifs en cours de réalisation

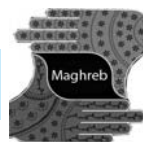
QUELQUE 13 700 logements sociaux locatifs sont en cours de réalisation dans la wilaya de Aïn Defla, a indiqué jeudi le directeur général de l'antenne locale de l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI). Les travaux de réalisation de ce programme d'habitat enregistrent des taux d'avancement divers, a précisé à l'APS Chabour Rachid, en marge de la cérémonie de remise des clés de 600 logements à Khémis Miliana, notant que 2 700 logements sont exécutés à un taux oscillant entre 30 et 60% et 2 000 autres à plus de 60%. Tout en relevant que le programme confié à la wilaya de Aïn Defla durant les deux derniers quinquennats s'élève à 26 000 logements (sociaux locatifs et ceux entrant dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire), Chabour a fait état d'un suivi «rigoureux» des chantiers afin de veiller à la qualité des constructions. La directrice du logement de la wilaya, Fatiha Arkab, a de son côté précisé que le quota attribué jeudi fait partie d'un programme de 1 600 logements (totalement achevés) destinés à la commune de Khémis Miliana. La remise des clés des 600 logements à Khémis Miliana, dont 200 sont situés à la cité El wiam et 400 autres à la cité Rayhane, s'est déroulée dans une ambiance de fête, a-t-on noté.

G. H.

Relizane Relogement de 24 familles à Ammi Moussa

VINGT QUATRE familles résidant dans des habitations à Ammi Moussa (75 km au sud-est de Relizane) ont été relogées jeudi dans de nouveaux logements, a-t-on constaté. Ces familles vivaient des conditions difficiles dans des maisons précaires construites à proximité de l'oued Oued Rhiou après avoir quitté, lors de la décennie noire, la commune de Ramka distante d'une vingtaine de kilomètres de Ammi Moussa, qui fut le théâtre d'un massacre terroriste en janvier 1998, ont indiqué les bénéficiaires de ces logements. Les autorités locales ont fourni les moyens nécessaires pour le relogement des bénéficiaires dans de meilleures conditions. La commune d'Ammi Moussa a bénéficié de 1 050 logements sociaux locatifs dans le cadre du quinquennat 2010-2014 où plus de la moitié a été attribuée, selon le président d'APC, Mohamed Attar. Quelque 1 100 logements sociaux locatifs ont été distribués depuis le début de l'année en cours dans les communes de Oued Rhiou, Relizane, Bendaoud et Dar Benabdellah.

Ali O.



Sahara occidental

Les nouvelles mesures de Rabat contre la Minurso sont «sans précédent»

Les mesures de rétorsion prises par le Maroc contre la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) sont «sans précédent» et affectent sa capacité à s'acquitter de son mandat, a dénoncé jeudi l'Organisation des Nations unies (ONU).

Par Mondji T.

«Le mandat de la Minurso a été donné par le Conseil de sécurité. Ce à quoi nous assistons est sans précédent», a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, au cours d'un point de presse.

M. Dujarric a indiqué que «la Mission permanente du Maroc à l'ONU a remis jeudi, à M. Ban et à l'Union africaine, une liste de 84 membres internationaux des effectifs civils de la Minurso qui doivent quitter le royaume du Maroc sous trois jours».

Dans une tentative ratée pour amener Ban Ki-moon à changer sa position sur le conflit au

Sahara occidental, le Maroc a annoncé mardi dernier qu'il allait réduire de manière importante la composante civile de la Minurso, en particulier la branche politique, et de cesser avec effet immédiat sa contribution financière à cette mission.

Le ministère des Affaires étrangères marocain a également fait savoir, via un communiqué, qu'il allait retirer ses contingents engagés dans les opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU.

Selon le porte-parole de M. Ban, les effectifs que le Maroc demande d'évacuer des territoires sahraouis occupés «concernent presque la quasi totalité du personnel civil expatrié



Ph. : Dr

de la Minurso», en ajoutant qu'il «devient pratiquement impossible pour la mission de remplir son mandat sur une période prolongée dans le temps» avec cette importante réduction du personnel.

En attendant, les départements du maintien de la paix et de l'appui aux missions continuent de faire des plans de contingence pour un ensemble de situations possibles compte tenu de ce qui a été annoncé par les autorités marocaines, a-t-il précisé.

«C'est une décision unilatérale que j'estime en contradiction

avec les obligations internationales du Maroc», a affirmé le porte-parole de Ban Ki-moon, en soulignant que tous les différends survenus jusqu'ici entre l'ONU et les pays accueillant des missions de maintien de la paix ont été résolus d'une façon consensuelle et sur une période étalée dans le temps.

Jeudi, le Secrétariat général de l'ONU a fait un point de situation avec le Conseil de sécurité, au cours d'une réunion à huis clos, pour évaluer l'impact potentiel de cette décision et réfléchir à des mesures pour y faire face.

Rabat contribue autour de 3 millions de dollars au financement de la Minurso et compte 2 321 soldats dans trois missions de maintien de la paix en Côte d'Ivoire, au Congo et en République centrafricaine, selon Dujarric.

L'ONU qui avait sévèrement recadré le Maroc pour ses attaques irrespectueuses contre son Secrétaire général, a indiqué mercredi que ce dernier n'allait pas se rendre à Rabat dans le cadre de la deuxième étape de sa tournée régionale, prévue pour relancer les négociations entre le Front Polisario et Rabat.

Mais, elle a souhaité que Christopher Ross puisse poursuivre sa mission dans la région en tant qu'émissaire de l'ONU et chargé d'un mandat de la part du Conseil de sécurité.

M. T.

Eurodéputés :

Nécessité de redéfinir les relations UE-Maroc

Dénonçant la violence de la réaction du gouvernement marocain à l'égard du Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon et son ingérence dans les affaires juridiques de l'Union, des parlementaires européens ont souligné, jeudi à Bruxelles, la nécessité de redéfinir les relations UE-Maroc conformément au droit international.

«Nos intérêts ne doivent pas être au-dessus du droit international et des droits de l'homme», a affirmé la vice-présidente de la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe (DMAG), Giminez Borbat.

Selon M^{me} Borbat qui s'exprimait lors d'une réunion de la DMAG, l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a annulé le 10 décembre dernier l'accord agricole qui liait l'UE au Maroc «doit nous conduire à l'autocritique».

Elle a, ainsi, plaidé pour le rétablissement des relations avec le Maroc, «mais sans recourir à des accords qui vont à l'encontre du droit international», et pour la conclusion d'accords commerciaux «mais pas à n'importe quel prix».

«Dans nos relations internationales, nous devons veiller à ce que le droit international soit appliqué et ne pas omettre de rappeler

au royaume du Maroc son obligation, à savoir, le respect des droits de l'homme», a-t-elle préconisé.

La vice-présidente de la DMAG s'est dite, en outre, «inquiète» de la réaction des autorités marocaines par rapport à la visite de Ban Ki-moon dans la région, appelant l'UE à «redoubler d'effort pour débloquer la situation et permettre la tenue d'un référendum d'autodétermination» au Sahara occidental.

Jugeant l'attitude du gouvernement marocain à l'égard du Secrétaire général des Nations unies «disproportionnée», après les critiques acerbes dont a été victime M. Ban Ki-moon au lendemain de sa visite dans la région, l'eurodéputé, Marie Christine Vergiat, a dénoncé également la décision des autorités marocaines de geler les contacts avec l'UE suite à l'affaire de l'annulation de l'accord agricole UE-Maroc en décembre dernier par la CJUE.

«Il y a plusieurs choses à expliquer aux Marocains sur le respect de l'Etat de droit, de la démocratie et sur le fait que les institutions de l'UE sont des autorités indépendantes», a-t-elle estimé.

Le chef de la division Maghreb au service Action extérieure de la Commission européenne, Bernard Savage, a invité les eurodé-

putés à transmettre un message à leurs homologues marocains sur la nécessité de «laisser les procédures judiciaires suivre leurs cours sous la surveillance de ceux qui en ont la compétence, c'est-à-dire les services juridiques» et de «respecter la compétence de la CJUE».

Le président de la DMAG, Pier Antonio Panzeri, a rappelé ses efforts pour expliquer aux Marocains qu'«en Europe, la justice est indépendante du politique. Un principe fondamental dans toute démocratie».

L'eurodéputé Jordi Sebastia, quant à lui, s'est insurgé contre la position «hypocrite» de l'UE vis-à-vis du conflit au Sahara occidental et du pillage des richesses naturelles de ce territoire non autonome par le Maroc, dénonçant l'accord agricole UE-Maroc conclu en 2012 et annulé fin 2015 par la CJUE au motif qu'il viole les principes du droit international, la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental n'étant reconnue ni par les Nations unies, ni par l'UE, ni par aucun des Etats membres.

Il plaidé, à ce titre, pour un retour à la légalité internationale, s'interrogeant sur les modalités de mise en œuvre de l'arrêt rendu le 10 décembre dernier par la CJUE.

Sadek A.

Après l'incendie d'une embarcation en Libye 4 morts et 187 migrants secourus

Les gardes-côtes et les forces spéciales de la marine libyenne ont secouru jeudi, au large de la Libye, 187 migrants et découvert quatre corps après un incendie sur une de leurs embarcations, selon l'agence de presse libyenne.

«Le sauvetage s'est déroulé à 6 milles marins au nord de Sabrata (70 km à l'ouest de Tripoli), après des informations faisant état d'un bateau en feu», a indiqué un porte-parole de la marine, le colonel Ayoub Qassem, à l'agence de presse dépendant du gouvernement non reconnu par la communauté internationale et installé à Tripoli.

Un total de 187 migrants, à bord du bateau en feu et d'un autre se trouvant non loin, ont pu être secourus.

«43 personnes souffrant de brûlures ont été immédiatement transportées à l'hôpital de Zawia», une ville à 45 km à l'ouest de Tripoli, a ajouté le colonel.

Il a fait état de quatre morts sud-africains, dont les corps ont été brûlés.

Une enquête a été ouverte pour connaître l'origine de l'incendie.

Parmi les 187 migrants, figurent «64 Soudanais, 30 Marocains, quatre Sud-Africains, trois Nigériens, deux Algériens, un Tunisien et plusieurs Egyptiens dont le nombre n'est pas confirmé (...)». Neuf femmes et quatre nourrissons se trouvaient sur les bateaux», a indiqué le colonel Qassem.

Les migrants doivent être remis aux autorités de lutte contre la migration clandestine à Zawia, selon l'agence de presse.

R. M.

—Après la décision du Maroc d'arrêter sa contribution financière à la Minurso—

Session d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra jeudi une session d'urgence après la décision du Maroc d'arrêter sa contribution financière à la mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), a appris l'APS jeudi d'une source proche du dossier.

Le Conseil de sécurité va se réunir à la demande du

Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour évaluer les conséquences de la décision du Maroc sur la Minurso.

Le secrétaire adjoint aux affaires politiques de l'ONU, Jeffrey Feltman, fera un briefing dans ce sens au Conseil de sécurité pour le tenir informé de l'évolution de la situation sur le terrain suite à la décision du gouvernement marocain de

réduire de manière importante la composante civile de la Minurso, en particulier la branche politique, et de cesser avec effet immédiat sa contribution financière à cette mission.

Le ministère des Affaires étrangères marocain a également fait savoir, via un communiqué, qu'il allait retirer ses contingents engagés dans les opérations de maintien de la paix sous

l'égide de l'ONU.

Jusqu'ici aucune information concernant cette décision n'a été officiellement transmise au secrétariat général de l'ONU par le Maroc, selon Stéphane Dujarric le porte-parole de Ban Ki-moon qui a par ailleurs affirmé que la Minurso allait poursuivre ses missions qui lui sont assignées par le Conseil de sécurité.

M. T.

Corée du Nord

Pyongyang tire deux missiles balistiques

■ La Corée du Nord a tiré deux missiles balistiques de moyenne portée hier, dans un contexte de tensions militaires qui vont croissant dans la péninsule divisée depuis le quatrième essai nucléaire de Pyongyang.

Par Ali O.

Ces tirs surviennent quelques jours après l'annonce par le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un d'un test imminent sur une ogive nucléaire et d'une série de tirs de missiles balistiques.

Les tensions militaires ne cessent de s'aggraver depuis l'essai nucléaire du 6 janvier, suivi le 7 février par un tir de fusée à longue portée largement considéré comme un test déguisé de missile balistique par la Corée du Nord.

Des responsables américains de la Défense ont expliqué qu'ils avaient repéré deux tirs d'engins, qui seraient tous deux des missiles de moyenne portée Rodong, à partir de véhicules de lancement mobiles.

Le Rodong est une version améliorée du missile Scud, doté d'une portée maximale d'environ 1 300 kilomètres. D'après des responsables militaires sud-coréens, le premier missile a été tiré de Sukchon, dans le sud-ouest de la Corée du Nord, à 05H55 locale (20h55 GMT jeudi), et a parcouru 800 kilomètres pour plonger dans la mer du Japon, également appelée mer Orientale.

Le second engin a été tiré une vingtaine de minutes plus tard, mais a rapidement disparu des radars.

Ces tirs surviennent alors que le président américain Barack Obama vient de signer un décret autorisant la mise en œuvre des

nouvelles sanctions adoptées début mars par le Conseil de sécurité de l'ONU, en représailles à l'essai nucléaire et au tir de fusée nord-coréens.

Pyongyang menace depuis 15 jours quasi quotidiennement de frappes nucléaires Séoul et Washington, qui mènent des exercices militaires conjoints à grande échelle, considérés par le Nord comme la répétition générale d'une invasion de son territoire.

Pour signifier son mécontentement, la Corée du Nord avait déjà tiré deux missiles de courte portée dans la mer du Japon le 10 mars.

Quelques jours après, Kim Jong-un annonçait que la Corée du Nord testerait rapidement l'explosion d'une ogive nucléaire et tirerait «plusieurs sortes» de missiles balistiques.

Le ministre sud-coréen de la Défense a estimé que les tirs de hier étaient clairement le produit de ces déclarations.

«La Corée du Nord semble accélérer ses essais de tir pour améliorer ses capacités nucléaires», a dit son porte-parole Moon Sang-Gyun, ajoutant que Séoul était prêt à répliquer immédiatement à toute menace pour sa sécurité nationale.

Les résolutions de l'ONU interdisent à la Corée du Nord de développer tout programme d'armements nucléaires comme balistiques. Toutefois, les tirs d'engins à courte portée suscitent rarement des réactions.

Un tir de Rodong est considéré



Ph. > D. R.

ré comme plus provocateur, car capable de frapper la majeure partie du territoire japonais. Le dernier tir de Rodong, également en mer du Japon, remonte à mars 2014.

Le Premier ministre japonais Shinzo Abe a condamné ces tirs, ajoutant que Tokyo se concerterait avec entre autres les États-Unis et la Corée du Sud pour déterminer la marche à suivre.

«Nous demandons avec force que la Corée du Nord fasse preuve de retenue», at-il dit. Le département d'État américain a appelé

Pyongyang à s'abstenir de tout geste susceptible «d'aggraver encore les tensions».

Si la Corée du Nord dispose vraisemblablement d'un petit arsenal d'armes nucléaires, sa capacité à les diriger sur une cible choisie fait l'objet de débats.

De nombreux points d'interrogation pèsent sur ses capacités en matière de vecteur nucléaire. Bon nombre de spécialistes pensent que la Corée du Nord est loin d'avoir mis au point un missile balistique intercontinental

(ICBM) qui puisse frapper le continent américain. Lorsqu'il a annoncé les tests d'ogive nucléaire mardi, Kim Jong-un supervisait un exercice de simulation de la technologie relative à la rentrée dans l'atmosphère d'une ogive nucléaire, nécessaire pour mener à bien une frappe à longue portée.

Selon la presse nord-coréenne, l'essai fut une réussite totale, garantissant que la tête nucléaire peut supporter la phase de rentrée dans l'atmosphère, une étape cruciale pour développer une véritable force de frappe nucléaire. Si la Corée du Sud dit douter que le Nord soit maître de la technologie de rentrée dans l'atmosphère, elle s'est montrée moins sceptique lorsque le numéro un nord-coréen avait annoncé que Pyongyang avait réussi à miniaturiser une tête nucléaire afin de pouvoir la monter sur un missile. Les marchés sud-coréens semblaient n'avoir cure des derniers tirs nord-coréens, l'indice Kospi terminant à son niveau le plus haut depuis le début de l'année tandis que le won sud-coréen se renforçait face au dollar, également au plus haut depuis début 2016.

A. O.

Migrants

Difficiles négociations avec la Turquie pour stopper l'afflux vers l'UE

Les dirigeants de l'UE doivent présenter hier matin à la Turquie leur «position commune», fixée dans la nuit après de laborieuses tractations, pour sceller enfin un accord censé mettre un coup d'arrêt à l'afflux de migrants vers l'Europe. Une rencontre entre le président du Conseil européen Donald Tusk et le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu est prévue à 08h30 (07h30 GMT) à Bruxelles, en présence du président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et du Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE.

Un accord turco-européen serait une «bonne opportunité de mettre fin au trafic d'êtres humains», a insisté la chancelière allemande Angela Merkel. Mais «je ne peux pas vous garantir qu'il y aura une conclusion heureuse», a tempéré le président français François Hollande.

Mais Ahmet Davutoglu a avverti hier dès son arrivée à Bruxelles que la question des réfugiés n'était «pas un marchandage» pour son pays. «Pour nous, pour la Turquie, la question des réfugiés n'est pas une question de marchandage, mais une question de valeurs humanitaires, ainsi que de valeurs européennes», at-il dit à des journalistes.

Plusieurs États membres de l'UE craignent une illégalité de la mesure phare du plan de négociation: le renvoi de tous les nouveaux migrants arrivant en Grèce depuis la Turquie, y compris les demandeurs d'asile.

D'autres refusent d'aller trop loin dans les contreparties promises à Ankara, en particulier

Chypre, qui a toutefois évoqué jeudi pour la première fois un «compromis» possible.

Le compromis finalisé dans la nuit entre les 28 n'est pas un texte formel, mais «une position commune» avec des «lignes rouges» à ne pas franchir, qui servira de mandat de négociation à M. Tusk, a expliqué une source européenne.

«Notre proposition est toujours sur la table», a déclaré jeudi soir M. Davutoglu avant de s'en voler vers Bruxelles. «Mais la Turquie ne deviendra jamais une prison à ciel ouvert pour les migrants», at-il prévenu.

Depuis le début de l'année, plus de 143 000 personnes sont arrivées en Grèce via la Turquie, portant à plus d'un million les entrées en Grèce, depuis janvier 2015, de migrants fuyant pour la plupart la Syrie en guerre, l'Irak et l'Afghanistan, selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Cet afflux, combiné avec la fermeture de la «Route des Balkans», place la Grèce et les milliers de migrants qui y sont bloqués dans une situation intenable. Et accentue la pression pour que les Européens s'entendent avec Ankara.

Les Européens ont été surpris de l'ampleur de la «proposition turque» avancée lors du précédent sommet du 7 mars: Ankara est désormais disposé à reprendre tous les nouveaux migrants gagnant les îles grecques, y compris les demandeurs d'asile. L'ONU a mis en garde contre l'illégalité de «possibles expulsions collectives et arbitraires» vers la Turquie. Mais la Commission a assuré, analyse

juridique à l'appui, que tout accord respecterait le droit international, promettant des procédures individualisées pour tous les migrants. Aux termes du préaccord, les Européens s'engageraient, pour chaque Syrien renvoyé, à «réinstaller» dans l'UE un autre Syrien depuis la Turquie. Ce dispositif serait dans un premier temps plafonné à 72 000 places offertes en Europe.

En contrepartie, la Turquie obtiendrait une nouvelle aide substantielle de l'UE, qui pourrait jusqu'à doubler la promesse actuelle de trois milliards d'euros pour les 2,7 millions de Syriens réfugiés sur le sol turc. Les Européens comptent cependant imposer des conditions à cette aide, qui pourraient refroidir Ankara.

La Turquie arracherait également une accélération du processus de libéralisation des visas pour ses ressortissants, ainsi qu'une relance de ses négociations d'adhésion à l'UE, bloquées par le contentieux historique avec Chypre.

Jusqu'alors inflexible contre la possibilité d'ouvrir rapidement de nouveaux chapitres de ces négociations, le président chypriote Nicos Anastasiades a entrouvert une porte jeudi, envisageant désormais «un compromis» possible, basé sur de strictes conditions à respecter pour Ankara.

Alors que plusieurs pays de l'UE renâclent à s'entendre avec un pouvoir islamiste-conservateur accusé de dérive autoritaire, le président Recep Tayyip Erdogan a réclamé mercredi la levée de l'immunité de parlementaires pro-kurdes.



Points chauds

Déception

Par Fouzia Mahmoudi

Après avoir concouru à trois élections présidentielles François Bayrou est aujourd'hui prêt à laisser ses rêves présidentiaux de côté pour soutenir la candidature d'Alain Juppé, alors même qu'ils ne sont pas de la même famille politique. Une décision qui a déçu justement de nombreux centristes qui se sentent trahis par le président du MoDem. «François Bayrou est bloqué jusqu'au mois de novembre ou décembre par le soutien qu'il apporte à Alain Juppé – dont je pense d'ailleurs qu'il ne sera pas retenu... Et pendant ce temps, on ne fait rien», explique le député MoDem des Pyrénées-Atlantiques, Jean Lassalle, qui affirme par ailleurs que Juppé n'a pas «l'étoffe d'un chef d'État» et finira «comme Raymond Barre ou Édouard Balladur». Il explique, en outre, que si sa démarche est de nature à «agacer» Bayrou, qui «ne doit pas forcément tout comprendre», lui n'a pas compris non plus pourquoi il a «été évincé de la candidature à la grande région Aquitaine». Il aurait voulu conduire à nouveau une liste MoDem lors des régionales de 2015, mais François Bayrou aurait douché ses ambitions en concluant une alliance avec Alain Juppé. Sans argent, sans programme, sans parti – il vient de quitter la vice-présidence du MoDem –, Jean Lassalle veut donc mener seul le combat contre la «déliquescence» de la France. Dans La République des Pyrénées, il tend tout de même la main à son complice de toujours: «Je ne partage pas ses choix politiques actuels. Cela nous est déjà arrivé dans le passé, sans toutefois atteindre ce niveau», mais «nous le surmonterons», assure le député candidat. François Bayrou, qui a désavoué sa démarche sur BFM TV, peut donc se consoler: il est invité à rejoindre Lassalle «quand il aura fini avec Alain». Et pour ceux qui pourraient douter de la détermination du candidat, il est depuis de nombreuses années connu pour ses coups d'éclats médiatiques, tels qu'entonner l'hymne occitan et béarnais dans l'hémicycle pour combattre la disparition des services publics de proximité, entamer une grève de la faim en 2006 pour protester contre la délocalisation d'une usine hors de sa commune, et un tour de France à pied en 2013 pour recueillir les doléances de ses concitoyens. L'on imagine ainsi qu'il mettra maintenant autant de détermination à recueillir les signatures indispensables à une véritable candidature en avril 2017, même si l'on se doute déjà que sa démarche restera plus symbolique qu'autre chose.

F. M.



Tizi Ouzou/En qualité de bien culturel local

Proposition de classement de la maison de Matoub Lounès

■ La direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou a présenté un dossier pour classer la maison du défunt artiste Matoub Lounès comme «bien culturel local».

Par Adéla S./APS

La proposition du classement est «actuellement en étude au niveau de la commission de wilaya de classement des biens culturels», a précisé la directrice de wilaya de la culture. Deux autres dossiers du classement des deux villages traditionnels d'Aourir et Mokniaâ dans la wilaya de Tizi Ouzou ont été introduits au même titre que celui de la maison de Matoub Lounès, a-t-elle

ajouté. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre de «la préservation du patrimoine et des biens culturels locaux», a-t-elle signalé, tout en rappelant que la direction de la culture s'est fixée l'objectif d'introduire annuellement cinq à six dossiers de classement auprès des services compétents.

Au volet de la réhabilitation et restauration de certains sites en dégradation, la directrice de la culture a évoqué le lancement prochain de travaux d'urgence



Ph. DR

au niveau du village historique d'Aït L'kaïd.

«Nous allons proposer un montage financier avec tous les secteurs d'activité et toutes les directions de wilaya en vue d'apporter leur contribution aux travaux de restauration de ce village et réussir les opérations entamées sur place», a expliqué M^{me} Goumeziane. Elle a annoncé que les travaux de confortement menés dans la maison des Aït Kaci, classée bien culturel national, sont achevés à 100% et ne reste plus que l'équipement de la bâtisse.

Sont déjà réhabilitées dans le cadre de ce programme, la maison de Abane Ramdane, Krim Belkacem et Fatma N'soumer, a-t-elle rappelé.

La wilaya de Tizi-Ouzou compte un total de 25 sites culturels et archéologiques classés parmi les biens culturels au niveau national, a rappelé la directrice de la culture.

A. S./APS

Ouvert prochainement à Alger

Un centre de documentation consacré aux archives de Feraoun

La Fondation Mouloud Feraoun pour la culture et l'éducation ouvrira prochainement à Alger un centre de documentation consacrée aux archives de Mouloud Feraoun, a annoncé mercredi son fils, Ali Feraoun. Lors d'une conférence animée à l'occasion de l'hommage rendu aux six inspecteurs des centres sociaux de l'éducation, Ali Feraoun a précisé que sa fondation est actuellement en quête d'un local qui accueillera le centre de documentation qui comportera toutes les archives liées à Mouloud Feraoun.

Il a également déclaré que tous les manuscrits et archives de Mouloud Feraoun ont été numérisés par son conservateur d'archives, M. Medjadj. Un travail qui a été réalisé en collaboration avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de France, a-t-il précisé. Cette numérisation permettra, selon M. Feraoun, «de préserver les manuscrits liés au travail

de Mouloud Feraoun et son parcours mais aussi de les rendre accessibles au public qui peut, désormais, les consulter sur internet ou au niveau du centre de documentation».

Abordant les circonstances de l'assassinat des six inspecteurs de centres sociaux de l'éducation, Mouloud Feraoun, Ali Hammoutène, Marcel Basset, Robert Eymard, Salah Ould Aoudia et Max Marchand, Ali Feraoun a considéré que «l'attentat était préparé et que les autorités françaises, à leur tête le général De Gaulle, étaient au courant de leur exécution».

Il en veut pour preuve la demande de mission en France formulée quelques jours avant l'assassinat survenu le 15 mars 1962, par Mouloud Feraoun à laquelle «l'administration coloniale avait réservé une annulation exprimée à travers un courrier postal qui lui interdisait de se rendre en France jusqu'à nouvel ordre».

Ali Feraoun comme Mohammed Hammoutène, le fils d'Ali Hammoutène, ont mis en exergue le rôle des deux hommes dans les centres sociaux éducatifs créés dans le but d'alphabétiser les populations locales et leur permettre de suivre une formation et obtenir un métier d'avenir.

Ils se sont réjoui de voir les jeunes générations assister en force aux hommages rendus aux hommes qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de l'Algérie à l'image des six inspecteurs. «Ces inspecteurs ne nous ont pas quittés. Un demi-siècle après leur exécution par des soldats de l'OAS déguisés en inspecteurs de l'Académie française, ils sont toujours présents parmi nous grâce à leur travail, leur dévouement et leur sacrifice».

Il s'est dit réconforté que leur mort ne soit pas vaine et que des générations entières s'intéressent à aujourd'hui à leurs œuvres et leur combat.

Hacine B.

Réda Malek :

Frantz Fanon, «grand humaniste et penseur-visionnaire»

L'ancien diplomate et ex-Chef du gouvernement Réda Malek a salué, jeudi à Alger, la mémoire du grand humaniste et penseur-visionnaire, le militant de la lutte de libération nationale, Frantz Fanon, qui s'est dévoué corps et âme pour une Algérie libre et indépendante.

«Frantz Fanon était un homme d'exception, un visionnaire sans pareil doué d'une agilité intellectuelle et d'une force de persuasion extraordinaire a contribué activement à la révolution algérienne», a souligné Réda Malek lors d'une conférence thématique au lycée de jeunes filles Frantz-Fanon à Bab El

Oued (Alger), organisée à la veille de la célébration du 54^e anniversaire de la fête de la Victoire (19 mars).

Retraçant le parcours patriotique de l'illustre disparu, Réda Malek qui était un proche compagnon de Frantz Fanon, a salué la ténacité et le grand courage de ce Martiniquais qui «s'est assimilé» à la cause algérienne. «Frantz Fanon est né le 20 juillet 1925 à Fort-de-France en Martinique, devenu psychiatre il a cherché toute sa vie à analyser les conséquences psychologiques de la colonisation à la fois sur le colon et sur le colonisé. Il a également écrit des articles

importants dans sa discipline, la psychiatrie», a ajouté Réda Malek. «Son dévouement extraordinaire à la cause algérienne et son fabuleux parcours ainsi que sa contribution active pour la libération des peuples opprimés en Afrique, font de lui un homme d'exception, il mérite l'hommage qui lui est rendu chaque année», a souligné le conférencier. Décédé à l'âge de 36 ans, le 6 décembre 1961 des suites d'une leucémie, Frantz Fanon a été enterré, selon sa volonté en terre algérienne en pleine guerre de libération contre l'occupant colonialiste français.

R. C.

Vacances de printemps à Constantine

Une dizaine de représentations théâtrales pour enfants

Durant leurs vacances de printemps, une dizaine de représentations est programmée à l'intention des écoliers constantinois entre le 18 et le 27 mars par le théâtre régional de Constantine (TRC), a indiqué jeudi un responsable de cet établissement. Des troupes attendues de plusieurs wilayas du pays offriront aux enfants des spectacles divertissants, ludiques et pédagogiques, a précisé Noureddine Bechkri, administrateur au TRC, dans une déclaration à l'APS. L'association «Atfal el masrah oua el Moussika» de Batna ouvrira le bal vendre-

di et invitera les tout-petits à découvrir, trois jours durant, les joies d'un spectacle vivant, entremêlant chansons, animation et comptines. L'association propose «El Ardh» (la terre), d'après un texte de Fouzia Boudiaf adapté pour les planches par Farid Ferroudji. Le 21 mars, les membres de la coopérative «Damo» de Chlef présenteront une pièce théâtrale intitulée «El-Assad oua el Hattaba» (le lion et la bûcheronne) de Mourad Senouci avec, au programme, un voyage dans la jungle et une rencontre avec un lion voulant prouver sans cesse qu'il est bien le

roi des animaux. Egalement à l'affiche du programme du théâtre pour enfants mitonné par le TRC, le trio «El Besma» de Khenchela, qui revisitera le fameux conte «Aladin et la lampe merveilleuse», et la troupe Petit Théâtre de Blida (lauréate du 1^{er} prix de la dernière édition du Festival du théâtre de marionnettes d'Aïn Témouchent, suggère la pièce «Arraïs àmmi Hassane» (les marionnettes de l'oncle Hassane). Que du bonheur, encore, pour les chérubins, avec les troupes «Ibdaâ oua cinéma» de Mascara, «Alwan el masrah» d'El Oued et l'association cul-

turelle pour la promotion de l'enfant d'Aïn Témouchent qui sont également à l'affiche et promettent du spectacle plein les yeux pour le petit public. Inscrites dans le cadre du programme d'animation du département Théâtre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», ces journées donneront également lieu, du 19 au 23 mars, à un atelier de formation sur les techniques des marionnettes encadré par un spécialiste de cet art, Boualem Benguedache.

Racim C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Aïcha-Haddad
Jusqu'au 24 mars :
Exposition collective de peinture féminine.

Galerie Baya
Jusqu'au 2 avril :
Exposition collective sous le thème «Emotions, expressions au féminin».

Salle Ibn Zeydoun
19 mars :
Concert de musique moderne algérienne avec le groupe Hors Ligne.

Cinémathèque algérienne
Jusqu'au 31 mars :
Promotion du cinéma national : projection du long-métrage de fiction «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi (Algérie, 2015).

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
Jusqu'au 26 mars :
Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Maison de la culture Malek-Haddad (Constantine)
Jusqu'au 30 mars :
Exposition en son et images «Constantine, berceau du soufisme musulman et des chants mystiques».

Coup-franc direct

La justice rétablie ?

Par Mahfoud M.

En reprogrammant le match NAHD-USMBA pour le compte des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football au stade du 20-Août 55 d'Alger, la commission de l'organisation de la Coupe d'Algérie pense sans doute avoir réglé le problème une fois pour toutes. Cela prouve que, quelque part, il y a eu injustice dans cette affaire de programmation et que les responsables de la FAF ont eu tort en décidant de le programmer au stade Tchaker de Blida. Toutefois, avec cette nouvelle reprogrammation peut-on dire que la formation algéroise est rétablie dans ses droits ? Nul doute que le problème aurait pu être résolu au tout début car la réglementation est claire et stipule que le premier tiré doit jouer sur le terrain où il a l'habitude d'évoluer. Les responsables de la balle ronde nationale auraient pu éviter, encore une fois, cette humiliation et ce scandale qui n'aurait pas dû avoir lieu, sinon pourquoi établir des lois si on les viole ensuite, comme ce fut le cas avec affaire de la programmation du match entre le NAHD et l'USMBA ? Les dirigeants de notre football devraient gérer dans la transparence et éviter dans le futur ce genre de situation qui ne fera qu'accroître le fossé entre les clubs et les instances qui gèrent le football.

M. M.

ES Sétif

Serrar annonce son «prochain retour»

L'EX-PRÉSIDENT de l'ES Sétif, Abdelhakim Serrar, a annoncé jeudi son «prochain retour» aux affaires du club de Ligue 1 algérienne de football après sa récente rencontre avec l'actuel responsable de la formation des Hauts-Plateaux, Hassan Hamar. «J'ai rencontré Hamar et nous avons dissipé tous nos malentendus. A priori, mon retour à l'ESS ne saurait tarder», a déclaré Serrar. Ancien joueur de «l'Aigle noir», Serrar avait présidé l'Entente pendant plusieurs années durant lesquelles il a remporté de nombreux titres.

Il a toutefois quitté son poste de président du conseil d'administration durant l'été 2012.

Une année plus tard, il prendra les commandes de l'USM Bel-Abbès, réussissant la montée en Ligue 1, avant de rendre le tablier au milieu de l'exercice précédent. «Je reviendrai à l'ESS avec l'ambition de renouer avec les consécutions après cette baisse de régime qu'a connue le club cette saison», a encore dit Serrar.

L'ancien international algérien, devenu cette saison consultant à la chaîne de Télévision nationale, a dit «ne

pas être encore fixé» sur le poste qu'il héritera à l'ESS. L'«Aigle noir», champion d'Algérie sortant, a réalisé des résultats en dents de scie en championnat cet exercice et été éliminé à domicile des quarts de finale de la coupe d'Algérie. Il ne lui reste ainsi que la Ligue des champions pour sauver sa saison.

«La qualification à la phase de poules de la Ligue des champions devient l'unique objectif de l'équipe pour sauver sa saison et j'espère que les joueurs seront à la hauteur des espérances placées en eux», a souhaité Serrar.

Le club algérien a réussi une bonne entrée en lice dans la prestigieuse compétition africaine des clubs en imposant le nul (1-1) à l'Etoile du Congo à Brazzaville dimanche dernier en match aller des 1/16^{es} de finale. Le match retour aura lieu dimanche prochain à Sétif.

En cas de qualification, l'ESS croisera probablement le fer avec les Soudanais d'El-Merrikh, vainqueurs sur la pelouse des Nigériens de Warri Wolves (1-0), lors de la première manche.

Ligue 1 Mobilis (23^e J) Prometteur derby USMA-CRB

LA PREMIÈRE partie de la 23^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi et samedi, offrira aux puristes un somptueux JS Kabylie-MC Alger, alors que le leader USM Alger tentera de s'approcher davantage d'un 7^e titre en accueillant le CR Belouizdad dans un derby qui promet.

L'USMA, qui caracole en tête avec 48 unités, égalant déjà le nombre de points du champion sortant l'ES Sétif, aspire à bisser la victoire de l'aller face au Chabab (5^e, 32 pts) et du coup prendre une sérieuse option sur le titre.

De son côté, le CRB, confronté à une crise de résultats, est à la recherche de sa deuxième victoire depuis le début de la phase retour. L'entraîneur belouizdadi Alain Michel, de plus en plus isolé, doit trouver la formule qui



mènera ses joueurs à renouer avec la victoire pour mettre fin à

la gronde des supporters.

Ligue des champions d'Afrique/
MOB-Club Africain aujourd'hui

Les Mobistes pour se qualifier

■ Le MO Béjaïa se donnera à fond cet après-midi au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa pour tenter de prendre le dessus sur la formation tunisienne du Club Africain et rattraper son retard du match aller où il s'était fait battre sur le score d'un but à zéro, inscrit par l'Algérien Chenihi.



Les Crabes prêts pour l'exploit

Par Mahfoud M.

Les poulains d'Amrani n'ont pas d'autre choix que de l'emporter, si possible avec un écart de deux buts, pour espérer se qualifier aux huitièmes de finale de la plus prestigieuse des compétitions africaines. La mission ne sera pas de tout repos pour les Crabes qui devront se donner à fond et être très concentrés sur leur sujet pour trouver la faille dans la défense du Club Africain qui se rendra à Béjaïa pour tenter de préserver le score de l'aller qui lui ouvre les portes de la qualification au prochain tour, bien sûr en cas de confirmation de ce score. Le coach, Abdelkader Amrani, sait ce qui l'attend, lui qui tentera de concocter une tactique à même de contrer l'équipe du CA qui est, faut-il le rappeler, une habituée de ces grandes compétitions continentales. Toutefois, il sera handicapé par l'absence de quelques éléments, surtout de son défenseur Aguid, qui s'est blessé tout récemment

et qui ne sera, de ce fait, pas de la partie, ce qui complique sa situation et l'emmènera à trouver une solution pour le remplacer. En tout cas, les attaquants du MOB sont interpellés pour se donner à fond et faire le plein pour réussir l'exploit.

Le MCO pour protéger son avance, le CSC veut se rebiffer

Les autres représentants en compétitions africaines, notamment en Coupe de la Confédération, à savoir, le MC Oran et le CS Constantine, auront des fortunes diverses pour le rencontres, respectivement face au Sporting Gagnoa de Côte d'Ivoire à Nasarawa du Nigeria. Les Hamraoua qui l'ont emporté au match aller sur le score de (2/0) espèrent confirmer ce résultat afin de s'assurer de la qualification au prochain tour. Les Oranais savent ce qui

les attend et doivent être très concentrés sur leur sujet s'ils souhaitent passer. Pour cela, ils doivent contenir tous les assauts des Ivoiriens et essayer de les tromper si l'occasion se présente. Les gars de El Bahia devraient compter, pour ce match, sur le retour de Nesakh et Zaâbia remis de leurs blessures et qui constitueront un renfort de choix pour la bande à Bouali. Pour sa part, le CSC se donnera à fond pour tenter de prendre le meilleur sur les Nigériens de Nasarawa qui les avaient battus à l'aller sur la plus petite des marges avec un penalty litigieux au club local. Les gars de la ville de Cirta se donneront à fond pour tenter de renverser la vapeur et pourquoi pas assurer la qualification au prochain tour.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (23^e Journée) Chaud clasico à Tizi-Ouzou

La première partie de la 23^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football offrira aux puristes un somptueux JS Kabylie-MC Alger.

Le MC Alger (7^e, 31 pts), qui reste sur un match nul sur le terrain du DRB Tadjenanet, se rendra à Tizi-Ouzou pour croiser le fer avec la JSK (12^e, 26 pts), sommée de réagir chez elle et devant son public.

La formation kabyle, qui compte trois points d'avance seulement sur la zone de relégation, n'aura d'autre alternative que de l'emporter pour éviter de sombrer dans la crise.

L'arrivée du nouvel entraîneur de l'équipe Kamel Mouassa, dont c'est le quatrième passage au club depuis 1999, pourrait permettre aux coéquipiers du capitaine Ali Rial de se libérer et du coup gagner ce «clasico» pour s'éloigner de la zone rouge.

De son côté, le Doyen tentera de préserver sa série d'invincibilité sous la houlette de son jeune entraîneur Lotfi Amrouche. Le NA Hussein Dey (7^e, 31 pts)

accueillera, lui, le DRBT (3^e, 33 pts) dans un match indélicat et ouvert à tous les pronostics.

Le Nasria qui revient fort en championnat, en témoignent ses deux succès de rang, aura à cœur de s'offrir la révélation de la saison, et surtout s'approcher du maintien.

Le RC Arbaâ, dernier au classement avec 13 points, accueillera l'USM Harrach (5^e, 32 pts) dans un match déséquilibré.

Si le RCA, pratiquement relégué en Ligue 2, tentera de soigner son capital-points, le club harrachi visera la gagne pour monter sur le podium et confirmer aussi sa victoire décrochée à domicile face au CS Constantine (1-0).

Les quatre derniers matchs de cette 23^e journée se joueront le samedi 26 mars.

M.M.

LE PROGRAMME :

Samedi 19/03/2016 à 16h :
JSK-MCA
RCA-USMH
NAHD-DRBT

Lancement en juin prochain de la recherche

Projet de classification du génome de l'Algérien

LE DIRECTEUR de la recherche et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche scientifique, Abdelhafidh Ourag, a annoncé jeudi soir à Alger le lancement en juin prochain d'un projet de recherche sur la classification du génome de l'Algérien. En marge de la cérémonie de remise du Prix Sanofi Algérie récompensant les meilleures recherches dans le domaine de la santé, M. Ourag a précisé que le projet de recherche sur la classification du génome de l'Algérien «débutera en juin prochain après approbation du Conseil des ministres». Le responsable a qualifié ce projet qui sera réalisé dans le centre de recherches en biotechnologie (CRBT) de Constantine de «prometteur», car il contribuera à l'«amélioration de la santé du citoyen, à la réduction des coûts des soins et au renforcement de la prévention». Après avoir rappelé le succès de l'expérience de classification des génomes aux Etats-Unis, en Angleterre et en Arabie saoudite, dont le lancement a été présidé par des compétences algériennes résidant à l'étranger, le responsable a salué la disponibilité de ces compétences à superviser cette même expérience en Algérie. Le projet sera mené en collaboration avec plusieurs secteurs dont les ministères de la Santé et de la Défense nationale et concernera sept génomes principaux responsables du cancer du sein, du diabète et de la cataracte. Concernant la contribution des Laboratoires Sanofi au développement de la recherche en Algérie, l'intervenant a salué cette initiative inédite qui a pour objectif le développement des innovations scientifiques. Il a dans ce contexte appelé les acteurs économiques et sociaux à contribuer de leur part au développement de la recherche scientifique en Algérie. Le directeur de l'Agence thématique de

recherche en sciences de la santé, Mohamed Bouziane, a pour sa part salué la création du prix de la meilleure recherche. Il a précisé à ce propos que l'agence qui a organisé ce concours avec la collaboration du ministère de la Santé et des Laboratoires Sanofi s'intéressait en sus de la santé humaine à la santé animale et à l'environnement. Le directeur de la recherche scientifique au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le P' Moussa Arada, a mis l'accent sur la question du financement qui constitue, selon lui, le seul obstacle à la concrétisation des projets de recherche dans le domaine de la santé. Le président-directeur général des Laboratoires Sanofi Algérie, Pierre Labbé, a saisi cette occasion pour saluer les compétences algériennes résidant à l'étranger dont le P' Elias Zerhouni, initiateur du prix de la meilleure recherche à l'occasion de sa visite en Algérie en 2013 pour la pose de la première pierre de l'unité de Sidi Abdelallah qui sera gérée par des compétences algériennes. L'intervenant a précisé que le choix des trois lauréats parmi 31 candidats a été confié à un jury indépendant composé de compétences nationales en coordination avec l'agence, la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique aux ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Santé. Le Président Monde de la Recherche et du Développement de Sanofi a souligné dans une vidéo à l'occasion de la remise du prix sa disponibilité à poursuivre les efforts pour encourager les chercheurs algériens et renforcer le partenariat entre les Laboratoires Sanofi et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Hocine B.

ouverture du salon de l'automobile



Louis

Djalou@hotmail.com

Aucune perte humaine ou matérielle

Tir de deux obus sur un site de Sonatrach à El-Ménea

■ Deux obus de fabrication artisanale sont tombés, vendredi matin, près du poste de contrôle d'un site de la Société nationale Sonatrach, à Kerichba à 200 kilomètres au sud-ouest d'El Ménea, sans causer de perte humaine ou matérielle, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Par Slim O.

«**D**eux obus de fabrication artisanale sont tombés, ce matin du 18 mars 2016 à 5h30, près du poste de contrôle d'un site relevant de la Société nationale Sonatrach, à Kerichba à 200 kilomètres au sud-ouest d'El Ménea (4^e Région militaire), sans causer aucune perte humaine ou matérielle», a-t-on précisé de même source. «La réaction rapide du détachement de l'Armée nationale popu-

laire en charge de la protection du site a mis en échec cette tentative d'attentat terroriste et il a été procédé immédiatement au bouclage de la zone et une opération de recherche et de fouille a été déclenchée avec emploi des moyens appropriés, dont des hélicoptères», a conclu le MDN.

Communiqué de Sonatrach : «La tentative est un échec»

La tentative d'attentat vendredi contre les installations de la Société nationale des hydrocarbures Sonatrach à Kerichba (In Salah) est «un échec» et «n'a eu aucun impact sur les installations

ainsi que la production», a indiqué Sonatrach dans un communiqué. «Tôt cette matinée du 18 mars 2016, il y a eu échec d'une tentative aux mortiers et aux armes artisanales sur les installations exploitées en association entre Sonatrach-BP-Statoil de Kerichba à In Salah», a-t-on précisé de la même source. «Cette tentative n'a eu aucun impact sur les installations ainsi que la production», a ajouté Sonatrach, précisant que «le dispositif d'alerte mis en place a parfaitement fonctionné et a permis de mettre en échec cette tentative».

S. O.

Ligue 1 Mobilis/ES Sétif

Belameiri gracié par la direction

LE MILIEU de terrain offensif de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) El Hadi Belameiri a été gracié par la direction après avoir été renvoyé une première fois, a appris l'APS vendredi auprès du club des Hauts-plateaux. Le président de l'Entente Hassan Hamar a annoncé le renvoi de Belameiri pour motif disciplinaire, au même titre que l'attaquant Abdelmalek Ziaya. «Ziaya devait effectuer le déplacement au Congo avec l'équipe, mais il est resté chez lui, tout en éteignant son portable. Quant à



Belameiri, il devait rester à Sétif pour poursuivre les soins, mais il a décidé de partir en France. Je ne veux plus voir ces deux

joueurs à l'Entente», a-t-il indiqué. Belameiri devait reprendre les entraînements avec le groupe jeudi, soit à trois jours de la réception de l'Etoile du Congo au 2^e tour (retour) de la Ligue des champions d'Afrique. En match aller disputé à Brazzaville, les deux équipes ont fait match nul (1-1). Éliminée en 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie à domicile face à l'USM Bel-Abbès (3-1), l'ESS reste sur une défaite à Blida face à l'USMB (2-1) dans le cadre de la 22^e journée du championnat.

Rcim S.

Ancien ministre de l'énergie

Chakib Khelil est rentré en Algérie

L'ancien ministre algérien de l'énergie est rentré en Algérie ce jeudi après-midi. Il est arrivé à bord d'un avion en provenance de la France.

L'ancien ministre de l'Énergie est rentré en Algérie ce jeudi des Etats-Unis via la France et a atterri à l'aéroport d'Oran à 17h58 sur le vol "Zl 263" d'Aigle Azur. C'est son frère, médecin de son état, qui est venu l'accueillir à l'aéroport Ahmed Benbella d'Oran. Les autorités locales étaient au courant de son arrivée.



R. N.